



## Actualité du mois

Mai 2022 - N° 230

**Commémoration du 8 mai**  
11h15 - Recueillement sur la  
tombe de Francis Prévost

11h30 - Cérémonie devant le  
monument aux morts

\*\*\*\*\*

**Mardi 17 mai à 10h**  
Ouverture de l'agence  
postale communale

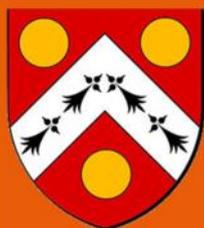
\*\*\*\*\*

**Horaires à partir du 18 mai**  
**à la bibliothèque**  
Mercredi, de 15h à 17h

\*\*\*\*\*

**Samedi 21 mai à 15h**  
Dictée

|                            |    |
|----------------------------|----|
| Mot du maire               | 2  |
| Word from Mayor            | 3  |
| Souvenir et nouveautés     | 4  |
| Election(s)                | 5  |
| Délibérations du conseil   | 6  |
| Du pain et du secours      | 7  |
| Signalement et signaleurs  | 8  |
| Aménagement du territoire  | 9  |
| Chasse colorée             | 10 |
| Amande ou amende ?         | 11 |
| Turdus merula              | 12 |
| De A à Z...                | 13 |
| Les bienfaits de la nature | 14 |
| Services pratiques         | 15 |
| La photo du mois           | 16 |



26, Grande Rue 79110 Loubillé

Tél : 05 49 07 80 15

Courriel : [mairie-loubille@paysmellois.org](mailto:mairie-loubille@paysmellois.org)

Site internet : [www.loubille.fr](http://www.loubille.fr)

Page Facebook : Commune de Loubillé

Directeur de la publication : le maire de Loubillé



*Village des artistes*



Jeudi 31 mars, a eu lieu l'élection du Maire et des adjoints. Je tiens à remercier tous mes collègues pour la confiance qu'ils m'ont témoignée. Gérard laisse son poste de Maire et prend celui de 2<sup>nd</sup> adjoint. Ses compétences ne sont plus à démontrer et ses conseils seront précieux.

Durant mes 19 années dans le conseil municipal, j'ai toujours œuvré pour les intérêts de la commune et je continuerai. Je tiendrai une permanence le vendredi après-midi, sauf impératif professionnel. Vous pouvez prendre rendez-vous auprès de Karine à la Mairie. Mes adjoints Dominique et Gérard sont bien sûr également à votre écoute.

Nous organiserons une réunion publique au mois de Juin, si les conditions sanitaires nous le permettent.

Monsieur Thierry PROUST vient d'intégrer notre équipe technique, en contrat PEC (contrat aidé par l'Etat). Très prochainement, Madame Karine DAIX vous accueillera à l'agence postale communale. L'ouverture de ce nouveau service de proximité essentiel est prévue pour le 17 Mai prochain. Je vous remercie de leur réserver un bon accueil.

Notre distributeur de baguettes est en service depuis le 11 avril. La municipalité a fait le choix d'acquérir ce distributeur pour vous offrir un service supplémentaire, et permettre à chacun d'entre nous de s'approvisionner sans devoir aller dans les communes voisines. Le coût, avec le raccordement électrique est de 13 330 € TTC.

Grâce au plan CAP relance 21 du Conseil Départemental, la rénovation de 3 têtes de ponts situées sur la route de Chaumeau, la route de Loubigné au lieu-dit les Sablières et à Puits Chauvet va pouvoir être effectuée. Sont également prévues les rénovations de la toiture du local « Orange » et de la sacristie. L'ensemble de ces travaux, d'un montant total de 8 200 € HT sera subventionné à 70%.

Un plan d'entretien a été mis en place pour définir trois niveaux de priorité pour la voirie. Nos agents techniques auront ainsi un ordre précis pour chaque intervention. Vous avez peut-être remarqué, les changements sur l'aire de repos, direction Chef Boutonne à la sortie du bourg. Une jachère fleurie composée de différentes variétés de plantes vivaces a été semée, qui nous offrira avec l'arrivée des beaux jours un panel de couleurs.

La cérémonie du 8 Mai se tiendra au monument aux morts à 11h30 sur la place de Loubillé. Cette commémoration pour ceux qui ont perdu la vie pour la liberté et la démocratie que nous connaissons nous rappelle, avec les événements en Ukraine, que la paix est précieuse mais reste fragile.



On Thursday 31 March, the election of the Mayor and the deputies took place. I would like to thank all my colleagues for the confidence they have shown in me. Gérard leaves his post as Mayor and takes the post of 2nd Deputy. His skills are well known and his advice will be invaluable.

During my 19 years in the municipal council, I have always worked for the interests of the commune and I will continue to do so. I will be available on Friday afternoons, except for professional reasons. You can make an appointment with Karine at the Town Hall. My deputies

Dominique and Gérard are of course also available to listen to you.

We will organise a public meeting in June, if the sanitary conditions allow it.

Mr Thierry PROUST has just joined our technical team on a PEC contract. Very soon, Mrs Karine DAIX will welcome you to the communal postal agency. The opening of this new essential local service is scheduled for 17 May. I thank you for giving them a warm welcome.

Our baguette dispenser has been in service since 11 April. The municipality has chosen to acquire this machine to offer you an additional service, and to allow each of us to buy our supplies without having to go to the neighbouring towns. The cost, including the electrical connection, is €13,330 including VAT.

Thanks to the Departmental Council's CAP relaunch 21 plan, the renovation of three bridgeheads on the Chaumeau road, the Loubigné road at Les Sablières and at Puits Chauvet will be carried out. Renovations to the roof of the "Orange" building and the sacristy are also planned. All of this work, for a total of €8,200 excluding tax, will be subsidised at 70%.

A maintenance plan has been put in place to define three levels of priority for the roads. Our technical staff will thus have a precise order for each intervention. You may have noticed the changes at the rest area towards Chef Boutonne at the exit of the town. A flowery fallow composed of different varieties of perennial plants has been sown, which will offer us a range of colours with the arrival of the good weather.

The 8th May ceremony will be held at the war memorial at 11.30am on the Loubillé square. This commemoration for those who lost their lives for the freedom and democracy we know, reminds us, with the events in Ukraine, that peace is precious but remains fragile.

## Cérémonie commémorative du 8 mai 1945

- 11h15 : recueillement dans le cimetière sur la tombe de Francis Prévost
- 11h30 : cérémonie officielle devant le monument aux morts

La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur.

Dans la salle des fêtes, le port du masque ne sera pas obligatoire mais sera fortement recommandé lors des conversations.

La santé de tous passe par les gestes simples de chacun. Merci d'y penser.

---

## Ouverture de l'agence postale communale



AGENCE POSTALE  
COMMUNALE

L'agence postale de Loubillé, située dans la bibliothèque, ouvrira ses portes au public le **mardi 17 mai 2022.**

Horaires :

- du mardi au vendredi : de 10h à 13h
- le samedi : de 9h à 12h

Toutes les opérations classiques d'un bureau de poste pourront être effectuées à l'exception de celles gérées par les services financiers de la Banque postale : prêts, assurances...

➔ Durant les jours et heures d'ouverture de l'agence, l'accès à la bibliothèque sera possible, en plus des horaires habituels (mercredi de 15h à 17h)

---

## A partir du 17 mai, Karine vous accueillera



Sans doute que, pour un certain nombre de personnes, Karine Daix-Pottier n'est pas inconnue.

En effet, Karine et son mari Mathieu se sont installés à Loubillé depuis quatre années maintenant dans une maison du bourg.

Vous l'avez rencontrée maintes fois à la bibliothèque dont elle est une bénévole assidue, discrète et pleine d'idées, elle y a encadré avec Mathieu des ateliers de travaux manuels avant les périodes Covid.

A partir de la mi-mai prochaine, vous allez la retrouver chaque matin (sauf le lundi) à l'Agence postale de Loubillé car c'est elle qui en sera la préposée. Karine se dit très fière de par son

engagement, d'aider ainsi au maintien des services publics dans les petites communes, tout en y adjoignant son expérience de la bibliothèque.

Dès que sa formation à la Poste sera terminée, elle vous accueillera dans les locaux de l'Espace munie de ces deux « casquettes » : en effet, Karine a les compétences pour vous guider aussi bien dans l'envoi d'un colis à l'étranger que dans le choix d'un livre à la bibliothèque.

## Election du bureau municipal

Le 31 mars dernier, le conseil municipal au complet, a procédé à l'élection du maire et des adjoints.

A la majorité des suffrages exprimés, ont été élus :

- Maire : Jean-Luc Point
- 1ère adjointe : Dominique Martinet
- 2ème adjoint : Gérard Collet



Dominique Martinet prend principalement en charge :

- la gestion du personnel technique,
- la gestion de l'entretien de la voirie et des espaces verts dans les zones habitées,
- l'entretien du cimetière.

Gérard Collet prend principalement en charge :

- la gestion du personnel administratif (mairie et agence postale),
- la gestion des dossiers administratifs, financiers et réglementaires,
- la relation avec les financeurs institutionnels (Europe, Etat, Région, Département...).

---

## Résultats de l'élection présidentielle à Loubillé :

|                           |     |
|---------------------------|-----|
| Nombre d'inscrits :       | 244 |
| Nombre de votants :       | 187 |
| Suffrages exprimés :      | 184 |
| Ont obtenu :              |     |
| <u>1er tour :</u>         |     |
| ▪ Nathalie Arthaud :      | 3   |
| ▪ Fabien Roussel :        | 4   |
| ▪ Emmanuel Macron :       | 39  |
| ▪ Jean Lassalle :         | 5   |
| ▪ Marine Le Pen :         | 74  |
| ▪ Éric Zemmour :          | 8   |
| ▪ Jean-Luc Mélenchon :    | 42  |
| ▪ Anne Hidalgo :          | 2   |
| ▪ Yannick Jadot :         | 2   |
| ▪ Valérie Pécresse :      | 2   |
| ▪ Philippe Poutou :       | 2   |
| ▪ Nicolas Dupont-Aignan : | 1   |

|                    |     |
|--------------------|-----|
| <u>2ème tour :</u> |     |
| Nombre de votants  | 169 |
| Suffrages exprimés | 156 |
| Ont obtenus :      |     |
| ▪ Emmanuel Macron  | 66  |
| ▪ Marine Le Pen    | 90  |



### Procuration

En cas d'absence lors d'une élection, vous pouvez donner procuration à un tiers à partir du site :

[Elections.interieur.gouv.fr](http://Elections.interieur.gouv.fr)

Principales décisions prises lors de la réunion du conseil du 11 avril 2022 :

## Vote du budget de fonctionnement

|                             | Dépenses       | Recettes       |                            |
|-----------------------------|----------------|----------------|----------------------------|
| Charges à caractère général | 57 390         | 1 820          | Atténuation de charge      |
| Charges de personnel        | 85 560         | 21 500         | Produits de service        |
| Autres charges de gestion   | 77 770         | 141 300        | Impôts et taxes            |
| Frais financiers            | 8 700          | 87 750         | Dotations et subventions   |
| Divers et imprévus          | 41 850         | 18 900         | Autres produits de gestion |
|                             | <b>271 270</b> | <b>271 270</b> |                            |

## Vote du budget d'investissement

|                         |               |               |                                 |
|-------------------------|---------------|---------------|---------------------------------|
| Dépenses investissement | 81 850        | 30 800        | Recettes investissement         |
|                         |               | 51 050        | Virement Section fonctionnement |
|                         | <b>81 850</b> | <b>81 850</b> |                                 |

## Vote des taux d'imposition

Impôts fonciers : les taux restent inchangés.

- Taxe sur le foncier bâti : 29,25 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 40,15 %

En application de la loi de finances, le conseil a décidé de taxer, à compter du **1er janvier 2023**, les locaux vacants depuis plus de 2 ans.

Le taux applicable sera de 6,57 % sur la valeur locative.

## Commissions communales et responsabilités

|   |   |
|---|---|
| Administratif - finances :                        | J.L Point - G. Collet - D. Rousseau                   |
| Voirie extérieure aux zones habitées :            | J.L Point - R. Boisumeau                              |
| Voirie et espaces verts dans les zones habitées : | D. Martinet - L. Poulter                              |
| Entretien du patrimoine (bâtiments) :             | J.L. Point - R. Boisumeau                             |
| Action sociale :                                  | D. Martinet - L. Poulter - F. Thomas-Collet - C. Bory |
| Relations avec les villages :                     | J. Charieau - D. Martinet - L. Poulter - C. Bory      |
| Gestion des salles communales :                   | D. Martinet - Roger Boisumeau                         |
| Fêtes et cérémonies :                             | D. Martinet - C. Drahonnet - J. Charieau - C. Bory    |
| Communication :                                   | F. Thomas-Collet - G. Collet                          |
| Animation culturelle :                            | Déléguée à l'association ABC                          |



## La gendarmerie communique

La gendarmerie de Chef Boutonne signale le comportement suspect de deux individus âgés d'une vingtaine d'années, qui font du porte à porte en se prétendant mandatés par le service Déchets de la Communauté de communes (cette dernière n'a mandaté personne).

La présence de ces individus a été signalée à Chef Boutonne et à Couture d'Argenson.

A ce jour, aucun délit n'a été constaté mais la prudence s'impose.

En cas de doute, prévenir la gendarmerie (à défaut, la mairie).



---

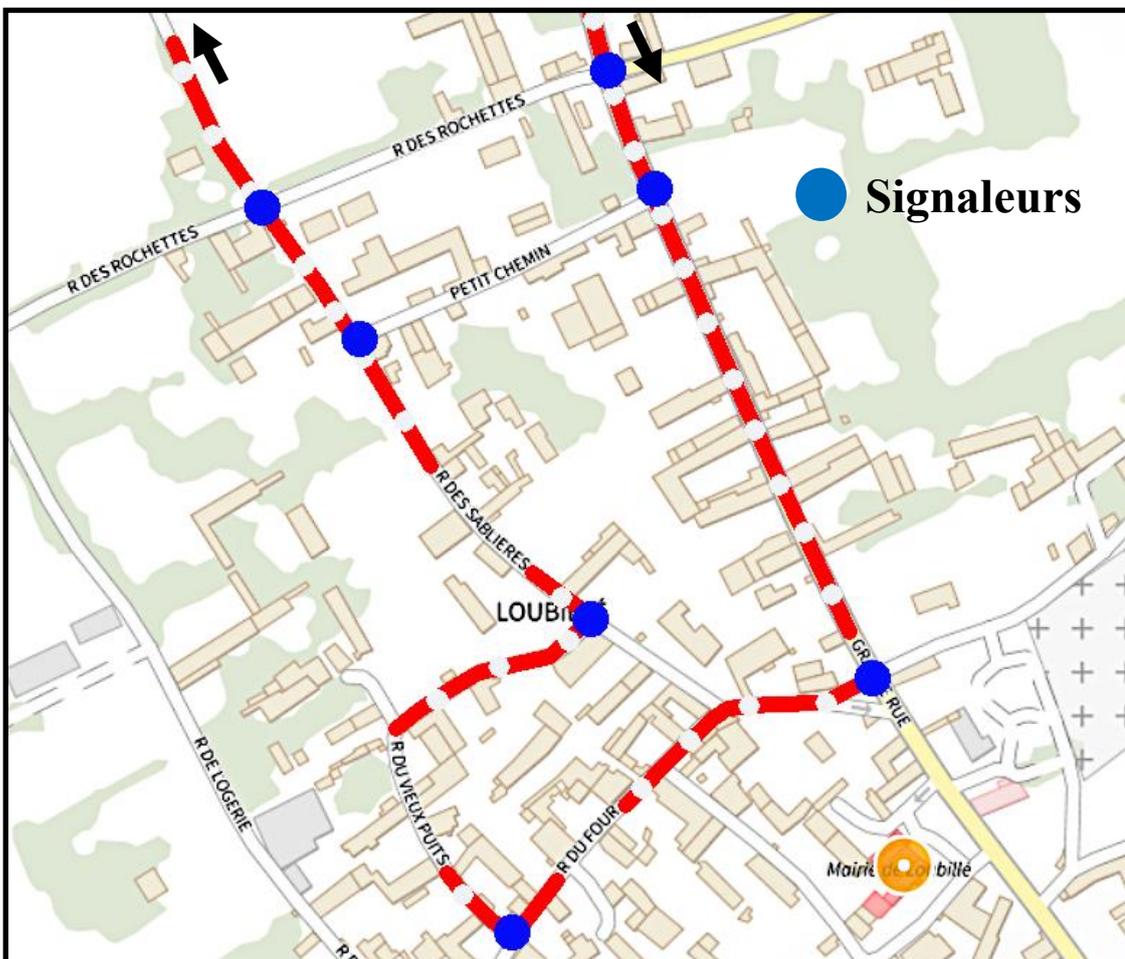
## Tour cycliste des Deux Sèvres

Lors de l'étape Aigondigné - Chef Boutonne qui se déroulera le dimanche 17 juillet après-midi (l'heure sera précisée ultérieurement), les coureurs passeront dans le bourg de Loubillé, en venant de Chef Boutonne pour se diriger vers Loubigné (voir plan ci-dessous).

Les organisateurs de ce tour nous demandent de prévoir la présence de 7 "signaleurs" aux endroits indiqués sur le plan.

Le rôle des signaleurs est de bloquer la circulation avant le passage des coureurs afin d'éviter des accidents.

Vous êtes intéressés ? Merci de vous faire connaître à la mairie (un petit souvenir sera remis à chaque volontaire par les organisateurs).



Communes traversées dans le sud des Deux Sèvres :

Brioux

Tillou

Fontenille

Chef boutonne

**Loubillé**

Loubigné

La Bataille

Aubigné

Paizay le Chapt

Chef Boutonne (arrivée)



## **PLUi -H Mellois en Poitou** **La concertation avec la population commence**

### **L'indispensable concertation avec la population pour élaborer le PLUi-H**

Depuis le 1er juillet 2021, la communauté de communes s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUi-H). Il s'agit d'un document qui contient à la fois des orientations politiques et des outils opérationnels dans les domaines de l'urbanisme et de l'habitat.

### **Quelles seront les répercussions du PLUi-H au quotidien ?**

Constructibilité des terrains, règles de construction, d'extension ou de rénovation des bâtis, protection des haies, des zones humides ou du petit patrimoine, changement de destination de bâtiments agricoles en abandon, aides pour la résorption de la vacance des logements, répartition des logements sociaux... Le PLUi-H aura des répercussions sur l'ensemble du territoire, pour tous les habitants et au sein de chaque commune.

C'est pourquoi, la communauté de communes souhaite déployer une démarche de concertation la plus élargie possible pour récolter l'avis et les souhaits de la population tout au long de l'étude.

### **Des actions de concertation au fur et à mesure de l'avancée du PLUi-H**

La communauté de communes souhaite déployer des actions de concertation diversifiées, nombreuses et adaptées aux phases d'élaboration du PLUi-H :

- En premier lieu, Mellois en Poitou va déposer au sein de chaque commune des registres au format papier dans lesquels les habitants et les porteurs de projet pourront consigner leurs remarques, leurs questionnements et leurs demandes. Ce registre papier sera disponible dans les locaux de chaque mairie ainsi qu'à l'accueil du siège de la communauté de communes.

- Un registre dématérialisé, qui prend la forme d'un formulaire en ligne, sera également mis à disposition des habitants sur le site internet de Mellois en Poitou, pour ceux et celles qui ne trouveront pas le temps de se rendre en mairie.

Ces registres seront mis à la disposition tout au long de l'élaboration du PLUi-H, soit au moins jusqu'à l'été 2024.

La Plume vous tiendra informés de l'avancement de ce dossier important.

Vous pouvez également le suivre sur le site [Melloisenpoitou.fr](http://Melloisenpoitou.fr)

## Chasse aux œufs

Où samedi pouvait-on rencontrer quatre générations réunies ?

Tout simplement au square Simone Veil.

Il fallait une aide efficace aux enfants de 3 ans, tellement motivés à chercher les œufs accrochés dans la végétation du parc, crayons de couleur et feuilles de dessins à colorier en main. En effet, le jeu consistait à retrouver les mêmes œufs que sur les feuilles et les colorier à l'identique. Une fois les œufs coloriés, l'échange s'est fait avec de vrais œufs en chocolat à déguster ! Une vingtaine de personnes petits-enfants, parents, grands-parents et même arrière-grands-parents ont profité du soleil pour partager ce joyeux après-midi de chasse aux œufs avec les enfants.

Se retrouver ainsi après ces longues périodes de pandémie, a été vraiment apprécié de tous !

Que Jacqui soit remerciée pour son excellente idée d'animation ainsi que tous les bénévoles présents.

Espérons encore plus de participants la prochaine fois !



## La dictée !

Contre toute attente l'exercice manquait aux habitués. Cette reprise a permis de se replonger dans les difficultés de la langue française avec humour, sourires et quelques grimaces ! Entre le genre des mots et les accords des adjectifs beaucoup de questionnements, aussi bien pour Lesley, notre courageuse amie britannique que pour nous, les français... Un ou une oseille ? Un ou une atmosphère ? Un ou une oasis ? ... ceci avant d'affronter la dictée elle-même et les couleurs automnales des forêts québécoises ...

Notez que le découragement n'est guère de mise lors de ces moments que termine le traditionnel goûter convivial.

Prochain rendez-vous le samedi 21 mai à 15h



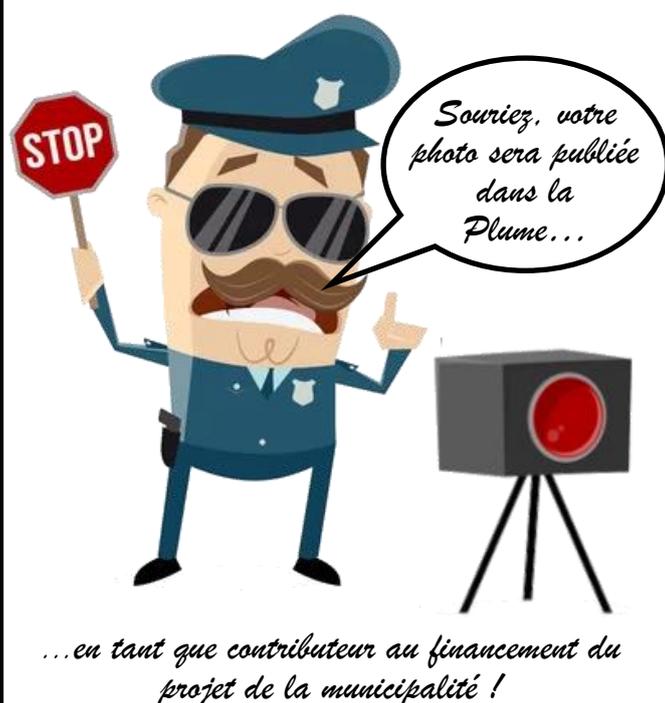
## Amende (un peu moins) amère ?

En tant qu'automobilistes, nous râtons souvent pour dénoncer le "racket" de l'Etat quand nous recevons une amende.

Peu d'entre nous le savent mais une grande partie du produit des amendes est reversée aux collectivités territoriales sous forme de subvention en cas de travaux visant l'amélioration de la circulation routière.

A titre d'exemple, si le projet de rénovation de la Grand Rue voit le jour, la municipalité pourra prétendre à une aide à ce titre.

Sans aller jusqu'à dire "*faites-vous flasher pour nous aider à financer ce projet*", vous aurez peut-être le cœur moins lourd maintenant que vous savez où passe votre argent !



## Le Merle noir (l'oiseau noir au bec orange)



### Comment reconnaître un merle noir ?

Le merle noir est un oiseau de grande taille avec un plumage sombre, mais il existe des différences d'apparence selon le sexe du merle et son âge. Quand le mâle est adulte, ses plumes sont très noires et mates. On le reconnaît aussi à son bec orangé et à ses yeux gris ou bruns, entourés d'orange. Ses pattes sont brunes ou rouges.

La femelle a, quant à elle, un plumage brun, moins foncé que le mâle, plus clair sur le dessous et parfois tacheté. Son bec est brun mais il peut devenir jaunâtre en vieillissant.

Le petit du merle noir ressemble très peu aux adultes. Son plumage est d'un brun clair tirant sur le roux sur sa face, sa gorge et sa poitrine et il est moucheté ou strié de couleur chamois. Son bec est plus clair que celui de la femelle et ses pattes sont rose pâle.

### Cris et chant du merle

C'est un très bon chanteur avec un répertoire varié que l'on peut classer en 4 thèmes. Le premier est le « chant d'appel », celui que le merle noir émet lorsqu'il communique avec ses congénères, qui peut être traduit par un « tchouc tchouc ». On entend le second au printemps, à la période des amours. Le merle noir mâle émet alors un chant très mélodieux avec des notes flûtées, appelé le « chant d'amour » ou le ramage. Il a aussi un cri particulier au lever et au coucher qui ressemble à ces syllabes : « pin-pin ». Le merle noir pousse également un cri spécifique très rapide, saccadé et répété 5 ou 6 fois, en cas de danger ou d'inquiétude.

### Son alimentation

Son alimentation diffère selon les saisons. En automne, en hiver et quand le temps est humide, il se nourrit principalement d'insectes, de limaces et de vers de terre qu'il trouve sur le sol. Les lombrics composent la principale nourriture des petits merles. Au printemps et en été, le merle noir diversifie son alimentation avec des fruits (cerises, figes, mûres, etc.) et des baies d'aubépine, de rosiers, de buisson ardent, de cornouiller, de fusain d'Europe, de lierre commun, de prunellier, de sorbier des oiseleurs, de sureau noir, de troène ou encore de viornes.

### Reproduction du merle noir

Les couples se forment à la fin de l'hiver et l'accouplement a lieu au printemps, fin mars. C'est la femelle qui construit le nid où elle pond 3 à 6 œufs qu'elle couve pendant une quinzaine de jours. Le nombre de couvées varie de 3 à 5 sur une année. Les deux parents nourrissent les petits pendant 2 semaines environ, puis les petits quittent le nid pour se cacher dans la végétation environnante en étant toujours nourris par les parents pendant 3 semaines. Les oisillons sont indépendants au bout d'un mois.

### Le merle noir est-il utile ou nuisible au jardin ?

Le merle noir est peu apprécié des jardiniers qui possèdent des arbres fruitiers car le merle est friand de fruits à la belle saison. Mais en tant que prédateur de limaces, d'escargots et d'insectes néfastes pour les plantes et les fleurs du jardin, le merle noir représente un bon régulateur de ces nuisibles.

**Avocat** (*Persea americana*)

Un avocatier et ses fruits

Depuis quelques années ce fruit exotique est devenu aussi familier que les courgettes ou les aubergines.

Le choix :

Que la peau soit verte et lisse ou brun foncé et granuleuse elle ne révèle en rien ses qualités gustatives. Ces différences proviennent de leurs origines, les avocats bruns et de petite taille nous arrivent d'Israël, les autres viennent d'Afrique, d'Amérique du Sud ou des Antilles. Les très gros arrondis ont une saveur délicate.

En cuisine :

Pour les manger en salade, préférer des avocats plutôt fermes. Citronner la chair au fur et à mesure pour éviter qu'elle ne noircisse à l'air.

Pour les manger à la cuiller, choisir des avocats bien mûrs cédant sous la pression du doigt.

L'avocat est très gras (30% de gras et 250 calories pour 100g) on devrait se passer d'huile pour les assaisonner et se servir simplement de vinaigre, de citron et de moutarde.

Pour réaliser une mayonnaise moins ca-

lorique que la vraie, mixer la chair d'un avocat bien mûr avec du citron et une cuillerée de moutarde. Cette mayonnaise peut accompagner des crudités et des viandes froides.

Curiosité :

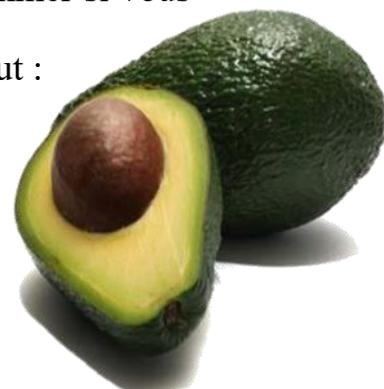
Au Portugal et au Brésil, l'avocat est considéré comme un fruit de dessert et il est servi avec du sucre en poudre ou du miel...

Santé :

La chair de l'avocat étant irritante pour l'intestin, évitez de le consommer si vous souffrez de colite.

Consommé de manière modérée, l'avocat est un super aliment qui peut :

- 1- Aider à perdre du poids
- 2 - Lutter contre la constipation
- 3 - Lutter contre le mauvais cholestérol.
- 4 - Stabiliser la glycémie.
- 5 - Garder notre cœur en bonne santé
- 6 - Faciliter la cicatrisation
- 7 - Voir mieux
- 8 - Calmer les règles douloureuses



## Le pissenlit (suite)

Cette plante peut être confondue avec le *Crepis sancta*, ou un *Crepis* faux pissenlit. Le risque de confusion est sans danger, ces plantes étant comestibles. Mais un cueilleur attentif remarquera que :

- le pissenlit a une seule fleur sur sa tige alors que les *Crepis* en portent toujours plusieurs ;
- le pissenlit renferme dans toutes ses parties un latex caoutchouteux de couleur blanche, alors que le *Crepis* n'en a pas ;
- la tige du pissenlit est creuse, alors que celle du *Crepis* est pleine ;
- le pissenlit est sans poils, alors que le *Crepis sancta* en possède.

## Gratinée aux herbes, roquefort et noix

**Ingrédients** : 2 oignons, 40gr de beurre ou huile d'olive, 1l d'eau pure ou de bouillon, 4 poignées de feuilles de pissenlit grossièrement coupées au couteau, 50gr de roquefort, 8 noix, 4 tranches de pain au levain ou semi-complet, 50gr de comté, un peu de crème fraîche épaisse.

Peler et émincer les oignons, les faire fondre dans le beurre ou l'huile d'olive.

Une fois les oignons fondus, ajouter les pissenlits, ils vont confire en 10mn.

Verser l'eau ou le bouillon et remuer ; faire cuire environ 15mn après ébullition.

Mixer les noix, le roquefort, un peu de bouillon et la crème fraîche, puis verser ce mélange dans le bouillon. Saler, poivrer et laisser mijoter 10mn.

Faire dorer les tartines au four sur une plaque huilée.

Verser le potage dans une soupière allant au four ou dans des bols à gratinée, poser les tranches de pain dorées, saupoudrer de comté râpé et passer au four quelques minutes.

## Escalopes de veau au coulis de pissenlits

**Ingrédients** : 1 oignon, 50gr de pissenlits triés, lavés et essorés, 2 càs de vinaigre balsamique, 3 càs d'huile d'olive, 2 càs de farine, 25gr de beurre, 4 escalopes de veau, sel et poivre.

Peler et hacher grossièrement l'oignon. Le faire revenir 5mn à feu doux sans le faire colorer, dans une poêle avec un peu d'huile d'olive.

Ajouter les pissenlits et un demi-verre d'eau ; laisser réduire un peu, saler.

Réserver un peu de bouillon pour la suite.

Mixer oignons et pissenlits pour obtenir un coulis, rectifier l'assaisonnement.

Ajouter une cuillerée de vinaigre balsamique et réserver au chaud.

Mélanger la farine avec un peu de sel et poivre et fariner les escalopes.

Chauffer la poêle avec le beurre et l'huile d'olive ; faire dorer les escalopes 5mn sur chaque face et les réserver.

Verser le bouillon réservé dans la poêle pour déglacer les sucs ; si besoin, ajouter un peu d'eau froide, faire bouillir et ajouter une cuillerée de vinaigre balsamique.

Pour servir, napper les escalopes de coulis, puis entourer de jus.





## Ouverture de la mairie :

Lundi : de 9h à 12h

Mercredi et vendredi : de 14h à 18h

Pour rencontrer le maire ou un adjoint, il est conseillé de prendre RDV.



AGENCE POSTALE COMMUNALE

## Agence postale communale (à compter du 17 mai 2022)

Du mardi au vendredi : 10h - 13h

Le samedi : 9h - 12h



## Bibliothèque : A partir du 18 mai, mercredi de 15h à 17h

**JEUX** : 3ème mercredi de chaque mois à partir de 15h et tous les mercredis des vacances scolaires



Suivez l'actualité d'ABC sur sa page Facebook : ABC DE LOUBILLE



## Messe :

Horaires affichés à l'église ou se renseigner à la paroisse.



## Communauté de communes Mellois en Poitou

2 place de Strasbourg 79500 Melle

Tél : 05 49 290 290 - [www.melloisenpoitou.fr](http://www.melloisenpoitou.fr)



## Déchetterie de Chef-Boutonne (Route d'Aubigné) :

|  |  |
|--|--|
| Eté : du 01/04 au 30/09                      | Hiver : du 01/10 au 31/03                    |
| Du lundi au samedi<br>9h30 à 12h - 14h à 18h | Du lundi au samedi<br>9h30 à 12h - 14h à 17h |



## Gendarmerie de Chef-Boutonne (Espace Mérovée)

Tel : 05 49 29 80 05 ou composer le 17

Lundi et samedi : de 8h à 12h

Mardi : de 14h à 18h



## Permanence des pharmacies :

En cas d'urgence, s'adresser à la gendarmerie.

## Participent à l'élaboration et à la distribution de ce journal :

Jacqui Brown - Hélène Collet - Chantal et Christian Bory - Lesley Walsh - Martin O'Neill  
Françoise Thomas Collet - Gérard Collet - Kate et Neil Collins - Dominique Martinet



Au soleil couchant